



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
15 MARS 2017**

Numéro

DEL 2017.03.15/045

Le **mercredi 15 mars 2017** à 17h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire**.

Thème : FINANCES 11

Objet : VERSEMENT DE LA SUBVENTION MUNICIPALE À L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DE SERRE-CHEVALIER VALLÉE/ AVENANT N°1 À LA CONVENTION D'OBJECTIFS.

Étaient Présents :

POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, VALDENAIRE Catherine, MONIER Bruno, BREUIL Marc, ARMAND Émilie.

Convocation**Date :** 27/02/2017**Affichage :** 27/02/2017**Étaient représentés :**

GUERIN Nicole donne pouvoir à Yvon AIGUIER, MARTINEZ Gilles donne pouvoir à Gérard FROMM ; BRUNET Pascale donne pouvoir à Jacques JALADE ; MUHLACH Catherine donne pouvoir à Catherine VALDENAIRE ; PICAT RE Alessandro donne pouvoir à Émilie ARMAND ; DAZIN Florian donne pouvoir à Romain GRYZKA

**Nombre de membres
du conseil municipal****En exercice :** 33**Présents :** 26**Nombre de
suffrages
exprimés :**

32

Absents excusés :

GUERIN Nicole, MARTINEZ Gilles, BRUNET Pascale, PEYTHIEU Éric, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, DAZIN Florian.

Secrétaire de séance : Manuel ROMAIN

Rapporteur : Gérard FROMM

Vu la délibération n° DEL 2017.01.25/017 du 25 janvier 2017 portant sur la convention d'objectifs et de financement intercommunale ;

Vu la délibération n° DEL 2016.12.07/199 du 7 décembre 2016 portant sur l'avance sur subvention municipale 2017 à l'office de tourisme intercommunal de Serre-Chevalier Vallée Briançon ;

Considérant que, par délibération n° DEL 2016.12.07/199 en date du 7 décembre 2016, comme chaque année dans l'attente du vote du budget primitif et pour permettre la couverture des charges du premier trimestre, notamment celles relatives à la rémunération des agents, le conseil municipal de Briançon a décidé d'accorder à l'OTISC une avance sur subvention d'un montant de 245 125,00 € correspondant à 25% de la subvention globale attribuée en 2016 (973 000 euros de subvention + 7 500,00 de subvention supplémentaire exceptionnelle au titre de la participation à la navette Modane) ;

Considérant que la convention d'objectifs et de financement 2017-2019 passée entre les communes de Le Monétier les Bains, La Salle les Alpes, Saint Chaffrey et Briançon d'une part et l'OTISC d'autre part prévoit dans son article 3-2 que la subvention globale répartie entre

- Les quatre communes membres ;
- Le SIVM ;
- SCV.

fait chaque année l'objet d'un avenant à la convention destiné à en fixer le montant et la répartition.

Considérant que le projet d'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de financement qui sera signé entre la commune de Briançon et l'OTISC est joint à la présente délibération ;

Il est proposé au conseil municipal :

- D'accorder une subvention de 973 000,00 € à l'Office de Tourisme Intercommunal de Serre-Chevalier au titre de la subvention de fonctionnement versée par la commune de Briançon pour l'année 2017;
- Dit que les crédits sont inscrits au budget 2017 en section de fonctionnement

D'autoriser le Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, ou un conseiller municipal délégué à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

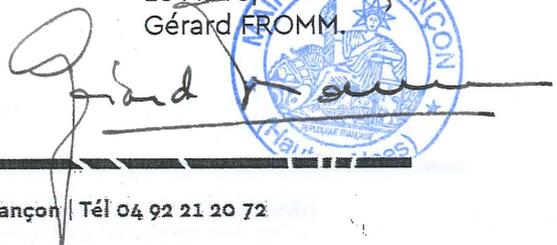
PUBLIÉ LE **21 MARS 2017**

TRANSMIS LE **22 MARS 2017**

NOTIFIÉ LE

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Gérard FROMM.

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE BRIANÇON' and 'LE MAIRE' and features a central emblem. The signature is written over the stamp and extends to the right.



CONSEIL MUNICIPAL DU 15/03/2017
PIÈCE ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION
FINANCES 11 N° DEL 2017.03.15/045

AVENANT N°1
À LA CONVENTION D'OBJECTIFS
ET DE FINANCEMENT

ENTRE

La **commune de Briançon**, représentée par son maire en exercice, **Monsieur Gérard FROMM**, dûment habilité à signer la présente convention par délibération du conseil municipal n°DEL 2017.03.15/045 du 15 mars 2017.

D'UNE PART,

ET

L'Établissement Public Industriel et Commercial « Office de Tourisme Intercommunal de Serre-Chevalier », Centre Commercial de Prélong - 05240 La Salle les Alpes, représenté par sa directrice, **Madame Marie-Aude PUY** dûment habilité à signer le présent avenant.

ci-après dénommé l'OTISC,

D'AUTRE PART,

PRÉAMBULE

Considérant que la commune de Briançon a passé avec les communes de Le Monétier les Bains, La Salle les Alpes et Saint Chaffrey une convention d'objectifs et de financement pour 2017-2019 avec l'OTISC

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet de fixer le montant de la subvention versée par la commune de Briançon pour l'année 2017 à l'OTISC à 973 000,00 euros.

Fait en TROIS (3) exemplaires originaux, à Briançon, le

La directrice de l'OTISC,
Marie-Aude PUY.

Le Maire de Briançon,
Gérard FROMM.